

Permanence France Services

À la Médiathèque, entrée rue Saint-Jérôme, une permanence de la Maison France Service de la Communauté des Communes vous accueille **uniquement sur rendez-vous** pour vous aider à effectuer vos démarches administratives les :

- Lundi de 09h à 12h
- Mardi de 14h à 17h
- Vendredi de 09h à 12h

Pour prendre rendez-vous :
06 80 13 01 62



Les Jours nets 47
à Prayssas

Journées départementales de nettoyage de la ville et de la nature le dimanche 3 juillet
Départ à 9h sous la halle aux chasselas
Matériel fourni, diplômes, récompenses...

Plus d'informations :
à la mairie de Prayssas ou sur www.journesnets47.com

Adresser la nature à se refaire une santé et notre territoire à se refaire une beauté

Lot-et-Garonne, Val d'Agen, Lot-et-Garonne

Panneaux Photovoltaïques

Environ 10% des foyers de Prayssas sont équipés de panneaux photovoltaïques. Ce taux d'équipement progresse. Plus le nombre de maisons dotées d'une source d'énergie renouvelable sera conséquent, plus la résilience face aux aléas en approvisionnement de ressources fossiles sera importante.

Dans un objectif d'accroissement du parc de panneaux photovoltaïques de notre terroir, nous souhaiterions pouvoir recueillir les témoignages de tous ceux qui ont déjà franchi le pas : mauvaises ou bonnes expériences, retour sur investissement profitable ou pas, vos témoignages pourront aider ceux qui, dans les semaines et les mois qui viennent vont décider de s'équiper.

La progression exponentielle des besoins en électricité pour alimenter nos appareils électroménagers et nos voitures électriques, est actée. Ces besoins croissants se heurtent aux capacités de production limitées par le nombre de nos centrales nucléaires vieillissantes. Les tempêtes croissantes à venir présenteront aussi des risques de black-out, c'est-à-dire d'une coupure d'électricité momentanée dont la durée sera proportionnelle à la baisse des moyens humains et



techniques mis en œuvre par Enedis.

Pour faire face à ces impondérables, un petit kit solaire vous évitera d'être dans le noir avec une capacité d'alimentation de vos principaux moyens de communication.

Pour ceux qui voudront et pourront investir davantage, des aides gouvernementales ciblées sont d'ores et déjà proposées par les professionnels opérant dans le secteur des énergies renouvelables.

le Lot et Garonne est le 10ème département français en termes d'équipements photovoltaïques bien qu'il soit le 38ème département en termes d'ensoleillement.

Fête de l'itinérance

Rendez-vous le dimanche 26 juin à Prayssas pour une journée dédiée à l'itinérance sous toutes ses formes ! Trail, marche nordique, randonnée pédestre, cyclo, VTT, équestre, rando mobilité réduite, handi vélo et animations musicales... La Fête de l'itinérance vous convie à sa toute première édition. Vous aimez vous balader ? Le dimanche 26 juin est placé sous le signe de la fête autour de la randonnée. Ambiance sportive et conviviale garantie ! Toutes les balades sont gratuites.

Lisez aussi le grappillon sur le site internet de la commune : <https://www.prayssas.fr/>

PROGRAMME DE LA JOURNÉE
Départs depuis la Halle aux Chasselas

9H00 TRAILS 12 KM
9H15 MARCHÉ NORDIQUE 12 KM
9H30 RANDO PÉDESTRE RANDO MOBILITÉ RÉDUITE LECTURE DE PAYSAGE 12 KM
10H00 NOUVEAU PARCOURS TERRA AVENTURA 3 KM
14H00 CYCLO RANDO 40 KM
14H30 VTT HANDI VÉLO 12 KM
15H00 RANDO ÉQUESTRE 12 KM

FÊTE DE L'ITINÉRANCE PRAYSSAS DIMANCHE 26 JUIN

LA BALADE FAMILIALE SOUS TOUTES SES FORMES J'OUVRE LES PORTES

LA BALADE FAMILIALE SOUS TOUTES SES FORMES JOURNÉE GRATUITE

LOT GARONNE

Trail des coteaux

Après deux ans d'interruption, le Trail des Coteaux revient le 11 Juin 2022 et se déroulera à Prayssas.

Infos Pratiques :

- 9h inscription randonnée
- 10h Départ randonnée
- 12h Repas servi aux randonneurs qui auront réservé
- 13h30: Inscriptions Challenge écoles
- 14h45 : fin des inscriptions pour toutes les courses du challenge.
- 15h00 : Départ de la course des «petits» (500m.)
- 15h20 : Départ de la course des «moyens» (1000m.)
- 15h45: Départ de la course des «grands» (1500m.)
- 16h15 : Départ de la course des collégiens (3000m.)
- 16 h 45. Fin des Inscriptions courses 9 et 19 km
- 17h00 : «Trail des coteaux» Départ des courses 9 et 19 km.
- 17h15: Remise des prix du Challenge écoles.
- 18h: Remise des prix du 9 km
- 18h30 remise des prix 19 km
- A partir de 20h : Apéritif, Restauration et animation.

Organisé par l'association Sport Nature des Coteaux de Prayssas
En partenariat avec le SU Agen Athlétisme

Trail des coteaux

1^{er} championnat départemental de trail

11 juin 2022 à Prayssas 47



Départ Rando de 9Km à 10h
Départ Courses enfants à 15h
Départ 20 km 330 D+ à 17h
Départ 10 km 150D+ à 17h

Pour tous renseignements tel: 06 08 49 11 15 ou consulter le site internet <http://www.trailcoteaux47.com>

Repas à midi pour les marcheurs sur réservation
Soirée festive avec repas sur réservation

La Médiathèque est ouverte !

Après de longs et périlleux mois de travaux, la médiathèque des coteaux de Prayssas est désormais prête à vous accueillir !

Le vendredi 29 avril, le préfet de Lot-et-Garonne, Jean-Noël Chavanne, entouré du sénateur Jean-Pierre Moga, de la conseillère régionale Marie Costes, de la conseillère départementale Laurence Ducos, du président du CAUE Jean-Jacques Mirande, du directeur régional adjoint de la DRAC Marc Daniel, de la directrice du CAUE Nathalie Hérard, du directeur d'académie du Lot-et-Garonne Patrice Lemoine, du délégué départemental de la Fondation du patrimoine Jean-Jacques Carle et de nombreuses personnalités, ont répondu à l'invitation de Philippe Bousquier, maire de Prayssas, afin d'inaugurer la nouvelle médiathèque installée dans un bâtiment historique du XIIIe siècle au cœur du village.



M. Le Maire prononçant le discours d'inauguration de la Médiathèque

L'accueil de Loisirs de Prayssas annonce son programme estival

« L'été s'approche à grand pas, la météo a déjà fait quelques essais et cela se confirme l'été devrait être chaud !

Donc, nous avons décidé pour l'occasion de partir à Tahiti au mois de juillet et de faire un peu de cinéma au mois d'août. Vous l'aurez compris le thème de juillet portera sur les îles paradisiaques et le mois d'août sur le cinéma. »

L'ALSH sera ouvert du lundi 10 juillet au 26 août. Il sera fermé le vendredi 8 juillet et le vendredi 15 juillet. Évidemment, il sera fermé aussi le lundi 15 août.

Pour voir le programme et les modalités d'inscription, rendez-vous sur le site de l'ALSH :

www.ifac.asso.fr/Accueil-de-loisirs-de-Prayssas

Suite à cette inauguration « officielle », une journée plus conviviale a eu lieu le dimanche 15 mai, où de nombreux habitants du village ont pu venir découvrir et essayer les équipements disponibles, et avoir un avant-goût des animations qui seront proposées tout au long de l'année dans l'enceinte de la médiathèque.

Un programme pour le mois de Juin-Juillet est en cours d'élaboration, pour vous proposer des rendez-vous ponctuels d'animations, d'événements, de rencontres, d'expositions... Celui-ci sera disponible via la page Facebook de la médiathèque.

www.facebook.com/MediathequePrayssas
Il sera aussi imprimé sur flyer que vous pourrez retrouver à la Médiathèque ou à la Mairie.



Un club international à Prayssas

Né en mars 2018 d'une amitié entre des Prayssassais et des résidents anglophones venus vivre dans la région, le club



Franco-Britannique compte aujourd'hui plus de 60 membres, repousse les premières frontières. En effet des adhérents belges, américains, néo-zélandais et japonais sont venus rejoindre les français, anglais et irlandais du club déjà inscrits et l'enrichir d'idées nouvelles.

L'association a pour vocation de rapprocher ses membres par des échanges culturels et festifs variés. Des soirées à thème, des après-midi ludiques, des sorties culturelles, des repas et dégustations s'inscrivent parmi les événements qui ont déjà été proposés en 2018/2019.

Le club organise au moins un événement tous les deux mois, un peu plus pendant les beaux jours. Une rencontre informelle prend place chaque premier mardi du mois pour un apéritif au bar l'Estaminet.

Pour tout renseignement veuillez contacter

Mme Christine LE MEUR MALGARINI :

Lemeur.christine@wanadoo.fr

Renouvellement des titres d'identité : Les bonnes pratiques pour gagner du temps

Les délais de rendez-vous en mairies équipées d'un dispositif de recueil pour la délivrance des cartes nationales d'identité et de passeports ont grandement augmenté depuis l'automne 2021, à la veille des vacances d'été en particulier.

Pour faciliter vos démarches et réduire les temps d'attente, trois conseils vous sont proposés par le service de la communication interministérielle et de la représentation de l'État :



Plaquette d'information sur les lieux remarquables de Prayssas

Nous imaginons combien les visiteurs du village sont curieux de sa forme ronde, curieux de tous nos bâtiments remarquables, de nos plaques de rues portant le nom des personnages importants du village, et combien frustrés de ne point en savoir plus.

Mais patience, les historiens locaux se sont mis à l'ouvrage et un projet de plaquettes apposées sur chaque immeuble remarquable, église, halle, mairie, ancienne école de garçons est à l'étude pour satisfaire les touristes.

Et nous sommes persuadés que les habitants du village feront également leur profit de ce nouveau savoir.

Élections législatives

Le 1er tour des élections législatives aura lieu le 12 juin 2022, le 2nd tour aura lieu le 19 juin 2022.

Pensez au vote par procuration si empêchement. Vous trouverez tous les renseignements sur le site : <https://www.service-public.fr>

Conseil n°1 : Pensez à la pré-demande en ligne

Vous pouvez remplir une pré-demande de passeport ou de carte d'identité par voie dématérialisée, depuis le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS).

www.passeport.ants.gouv.fr

Cette démarche est facultative mais elle offre une alternative au formulaire papier à renseigner en mairie. Attention cependant, la pré-demande en ligne ne vous dispense pas de venir ensuite personnellement déposer votre demande en mairie !

Conseil n°2 : Déposez votre demande dans la mairie de votre choix

Le demandeur a libre choix, quelque soit son domicile, de déposer son dossier auprès de toute commune pourvue d'un dispositif pour le recueil des demandes.

Conseil n°3 : Soyez attentifs aux justificatifs à fournir

Peu de documents vous seront demandés mais de nombreuses procédures sont ralenties à cause d'une erreur ou d'un oubli de pièces du dossier de demande.